



MICHEL SAPIN
MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

[@Min_Finances](#)

Paris, le 21 juin 2016
N° 801

Adoption de la directive ATAD : L'Europe en pointe dans la lutte contre l'optimisation fiscale des multinationales

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics salue l'adoption de la directive relative à la lutte contre l'évasion fiscale ATAD (Anti Tax Avoidance Directive) discutée vendredi 17 juin lors du dernier conseil ECOFIN à Luxembourg et qui s'inspire du projet BEPS (Base erosion and profit shifting) de l'OCDE adopté lors du G20 d'Antalya du 16 novembre dernier.

La France s'est mobilisée dès le G20 de Los Cabos au Mexique à l'été 2012 pour lutter contre la planification fiscale des grandes entreprises.

Michel SAPIN et ses homologues italien et allemand avaient demandé à la Commission européenne de mettre en œuvre rapidement des actions destinées à lutter contre l'optimisation fiscale abusive dans une lettre du 28 novembre 2014 adressée au Commissaire en charge de la fiscalité Pierre MOSCOVICI.

Après l'échange des « rulings » entre Etats membres, cette directive constitue une étape de plus qui est franchie pour lutter contre l'optimisation fiscale agressive des multinationales.

La France a déjà traduit dans son droit national des principes de BEPS comme le reporting pays par pays dans le Projet de Loi de Finances pour 2016 qui permettra un échange automatique d'informations entre administrations fiscales à compter de 2017 conformément à l'accord de Paris du 28 janvier 2016, signé à ce jour par 39 pays.

Michel SAPIN « salue la détermination de la Commission, qui permet à l'Europe d'être en pointe dans la lutte contre l'évasion fiscale des entreprises. L'Europe se dote aujourd'hui de dispositifs efficaces et harmonisés pour éviter que le transfert artificiel de profit vers des paradis fiscaux conduise à échapper à toute taxation ».

Contacts presse :

Cabinet de Michel SAPIN : 01 53 18 41 13